



## **COMPTE-RENDU du conseil municipal du 04 mars 2021**

**Le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est tenu à 18h  
sous la présidence de Michel BECKERT, Maire**

\* \* \* \* \*

**Date de convocation** : 26 février 2021

**Étaient présents** : Michel BECKERT, Roland DEBERLE, Christine PEYROUX, Pierre-Jean GALLET, Annie CAMPREDON, Benoît BRIAND, Aloïs BUMB, Laurette DEBERLE, Pauline GROSPAUD, Gautier LAJOINIE

**Secrétaire de séance** : Benoît BRIAND

### **1- Remise aux normes de l'électricité de la salle de l'école de sœurs**

Ce dossier fait suite à la demande faite par la préfecture à la commune pour la remise en état d'un certain nombre de points afin d'accueillir en sécurité du public dans cette salle. Il nous faut notamment reprendre les blocs de sécurité électrique et le système d'alarme et quelques autres modifications. La société Chopy SARL a été sollicité et le devis s'élève à 2 506,80 €. Le maire questionne le conseil pour cette dépense.

**Délibération votée à l'unanimité**

### **2- Questions diverses à l'ordre du jour**

#### **Pan de mandat**

Une synthèse est présentée par le maire des différentes propositions et projets faits par les membres du conseil au cours des travaux qui ont été conduits cet hiver. Un ensemble prioritaire de projets a été identifié. Ils concentreront les actions des années à venir. Le conseil se réserve le droit de pouvoir relancer une initiative spécifique si une opportunité forte se présentait. Le journal d'information de la commune du mois de juin fera un point sur l'ensemble du processus et de la démarche et les actions retenues dans le plan de mandat y seront présentées.

#### **Compte-rendu de l'enquête**

Au début de l'année une enquête a été diligenté vers l'ensemble de la population pour comprendre les attentes des habitants sur les questions touchant de près l'embellissement du village. 96 questionnaires ont été retournés en mairie. Un document de synthèse, émanant du Conseil municipal et synthétisant les résultats, va être adressé prochainement à l'ensemble de la population.

#### **Régulation du stationnement des camping-cars, en période où le camping est ouvert**

Comme décidé lors d'un précédent conseil, des emplacements spécifiques réservés pour des camping-cars de passage vont être aménagés à l'intérieur du camping. Si ceux-ci sont complets pour la nuit, les camping-cars surnuméraires seront invités à stationner à proximité de la dalle des festivités. Ce parking sera payant. Une réflexion pour un aménagement global de l'espace camping, y compris son entrée et la délimitation d'un périmètre de stationnement est en cours.

**Fin de séance à 20h20**

*Prochain conseil municipal : jeudi 1<sup>er</sup> avril 2021*